



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2012

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Jean-Pierre GAILLARD, président, qui souhaite la bienvenue aux conseillers dans la nouvelle salle du Conseil municipal.

Présents : Monsieur René JEMMELY, maire.
Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI, Claire-Lise HALDEMANN et Gloria ROSENBERG,
Messieurs Luca BONAITI, Marc BRÜDERLIN, Thierry BUBLOZ, Christian ETIENNE, Jean-Pierre GAILLARD, Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO et Claude-André MEYER, conseillères et conseillers municipaux.

Excusée : Mme Céline MARECHAL, conseillère municipale (son retour est prévu pour la séance du mois de mars)

Ordre du jour

- 1) Approbation des procès-verbaux de la séance du 15 novembre et 13 décembre 2011 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Demande de naturalisation ;
- 5) Rapports des commissions ;
- 6) Fixation des dates des commissions ;
- 7) Propositions de motions et résolutions ;
- 8) Questions et divers.

Décisions prises durant la séance du Conseil municipal

- Réactivation du groupe gravières par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Etudier la possibilité de créer des places de parking le long de la route du Creux-du-Loup, à proximité de l'église.
- Le Conseil municipal est d'accord de soutenir l'Exécutif pour que toutes les démarches soient entreprises pour que le carrefour d'Athenaz soit sécurisé.
- A l'unanimité, les conseillers sont d'accord sur le principe d'équiper le toit de la voirie de panneaux solaires, ainsi que de mettre en avant ces énergies vertes.
- Les conseillers sont d'accord de confier à la commission finances, l'étude de la gestion des biens communaux (immeubles, forêts, terrains)

1. Approbation des procès-verbaux de la séance du 15 novembre et 13 décembre 2011

1.1 Séance du 15 novembre 2011

M. ETIENNE : page 6, point 5 : les lois ont changé et il remet en cause la légalité du procédé.

Les conseillers n'ayant plus de remarques, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

1.2 Séance du 13 décembre 2011

M. GOY : point 10.4 : il avait annoncé qu'il ne pourrait pas être présent au Noël des aînés.

M. BONAÏTI : point 7.5 rapport de la commission travaux : chemin piétonnier qui relie la route de Grenand au CCA, le mandat a été remis à l'Exécutif, afin de contacter les différents propriétaires des parcelles concernées.

M. GAILLARD : aimerait que soit rajouté le fait qu'une liste des décisions prises lors de la séance du 15 novembre a été distribuée aux conseillers municipaux en attendant le procès-verbal, qui n'a pas pu être rédigé dans les temps pour cause de déménagement de l'administration.

A corriger également, le nombre d'abstention pour l'approbation du budget, qui se monte à une.

Mme CERUTTI : rapport commission civisme : en ce qui concerne Mme ROCHAT, il s'agit d'une résolution à présenter au Conseil municipal.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Commission du bureau du Conseil municipal

2.1 Indemnités des conseillers

M. GOY : l'idée est de garder l'esprit du pot commun. Le reliquat après voyage, resterait dans la cagnotte pour les conseillers suivants.

Personnellement, il n'est pas conseiller pour recevoir de l'argent.

M. FLECK : et les personnes qui quittent en cours de route ?

Pour M. GOY ça ne change rien.

M. JUNGO : attire l'attention sur le fait que parfois, des conseillers ne peuvent pas venir au voyage et ce n'est pas de la mauvaise volonté.

A ce stade de la discussion et pour prendre la température, M. GAILLARD demande quels sont les conseillers qui sont pour le pot commun ?

4 conseillers.

M. GAILLARD attend donc d'autres propositions.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Recours sur les lois pour les gravières

M. JEMMELY : le recours est déposé. Le texte que nous avons reçu n'avait pas été bien compris.

Nous sommes cinq communes à avoir déposé ce recours vendredi dernier (Cartigny, Soral, Laconnex, Chancy et Avusy).

L'Association le Grain de Sable et des graviéristes ont également déposé un recours.

3.2 Groupe de travail gravières

M. le Maire demande si le Conseil municipal est prêt à remettre sur pied le groupe de travail ad hoc qui serait constitué par 1 membre de chaque groupe, 1 agriculteur et les services de l'Etat concernés ?

Mme ROSENBERG demande quel est le but ?

M. JEMMELY : l'Etat nous a approchés avec des nouveautés, ce qui est bien, car rien n'est fait dans le dos.

M. FLECK qui faisait partie de cette commission ad hoc, avait à l'époque, l'impression de tourner en rond. A l'heure actuelle, de nouveaux événements sont apparus qui justifieraient la réactivation de cette commission. Des propositions ont été clairement formulées.

M. ETIENNE demande pourquoi ne pas convoquer une réunion des commissions ?

M. JEMMELY pense que ça ne sert à rien d'être trop nombreux autour d'une table. L'idée est que ça soit la personne désignée par le groupe qui relate les discussions à « ses collègues ». Cette manière de procéder est plus efficace.

M. GOY dit que nous pouvons toujours convoquer une réunion des commissions par la suite, au cas où.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. GAILLARD demande quels sont ceux qui sont pour la réactivation du groupe ad hoc gravières ?

9 pour / 2 abstentions (Mme HALDEMANN et M. ETIENNE)

M. GAILLARD remercie les groupes de bien vouloir transmettre le nom de la personne qui fera partie de cette commission d'ici une semaine, directement à la mairie.

M. ETIENNE constate que nous n'avons pas vraiment le choix puisque l'Etat nous approche. Par contre, nous ne devrions pas entrer en matière sur la possibilité d'un déclassement.

M. le Maire dit que ce n'est pas la seule proposition que l'Etat a à nous faire.

M. FLECK précise qu'une motion de la commission du Grand Conseil en charge des gravières a été déposée et qu'elle devrait être traitée d'ici à 6 mois.

Mme ROSENBERG : le résultat de leur audition a déclenché le dépôt de cette fameuse motion en vue de régler le problème.

Personnellement, elle pense que l'Etat chercherait plutôt à déclasser pour garder cette entreprise dans la zone de la Champagne de sorte à répartir ces activités sur l'ensemble du canton.

M. FLECK souligne que la motion déposée au Grand Conseil est large. Elle est à disposition des conseillers qui n'ont pas eu l'occasion d'en prendre connaissance.

3.3 Projet nouvelle gravière à Eaumorte

A titre d'information, nous avons été approchés par SERBECO à propos de leur projet d'extraction de la 1^{ère} couche de gravier sur des terrains appartenant à des privés, dans la région d'Eaumorte, entre le manège d'Avusy et le rond-point d'Avully (M. JEMMELY distribue le plan).

Cette exploitation devrait durer 5-6 ans.

3.4 Verger communal

Nous avons gagné notre recours au Tribunal administratif. L'échange de terrains est validé.

3.5 Inauguration bâtiments de Sézegnin et mérites avusiens

Samedi 31 mars 2012 à partir de 11h.00.

3.6 Noël des aînés

Cette soirée fut une réussite et l'Exécutif tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette fête.

3.7 Ludothèque

La ludothèque ouvrira ses portes fin février. Elle sera bien achalandée.

3.8 Burkina Faso

Un repas de soutien est organisé le samedi 24 mars dès 19h.00 au centre communal d'Avusy.

Le prix du repas est de Fr. 50,-/pers. boissons non-comprises.

Réservation jusqu'au 15 mars.

3.9 Crèche de Conignon

Il y a des places de disponibles.

Un projet de crèche est étudié à Aire-la-Ville, si des communes s'annoncent comme partenaires.

Nous avons également évoqué la possibilité de créer une crèche à Eaumorte.

M. ETIENNE demande si nous pourrions envisager d'envoyer un tous-ménages pour savoir quels seraient les parents intéressés.

M. FLECK : l'exercice est difficile, car tout dépend du nombre de places à disposition et de la manière de les répartir.

M. BONAITI pense qu'il serait d'abord intéressant d'approcher la commune afin de pouvoir disposer d'un contrat identique à celui qui avait été conclu avec la commune de Bernex à l'époque.

M. JEMMELY : des places seraient disponibles pour la rentrée de septembre 2012. Par contre, excepté la place et demie déjà existante, pour un montant de Fr. 30'000,--, rien n'a été mis au budget. Il faut savoir qu'une place de crèche nous coûte plus ou moins Fr. 20'000,-- / année.

M. ETIENNE : le budget étant à peine équilibré, il serait dommage de prévoir une somme supplémentaire si personne n'est intéressé. Dans un premier temps, il serait bien de connaître le nombre de familles potentiellement concernées et si vraiment, modifier le budget.

Mme CERUTTI : il faudrait déjà connaître le nombre de places disponibles.

M. JEMMELY : nous devons de toute manière trancher pour attribuer les places.

M. GAILLARD : les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, il est décidé dans un premier temps de sonder et ensuite d'étudier la faisabilité, selon le résultat obtenu.

3.10 Cercle des jeunes

Des enfants qui étaient placés sous la garde du GIAPP avaient échappé à la vigilance des surveillantes, et s'étaient rendus au Cercle des jeunes.

Suite à cette mésaventure, le personnel du GIAPP a été mis en cause pour manque de surveillance.

Après contacts pris avec d'autres communes, il s'avère que le GIAPP manque cruellement de mains.

Sans compter qu'il est difficile d'attacher les enfants !

3.11 Plan directeur cantonal Genève 2030

Suite à l'article paru dans la Tribune de Genève, la commune d'Avusy a été classée dans les « oui mais », mais les autres communes qui ont pris la même position que nous aurait préféré être classées dans les « non mais ».

3.12 Panneaux des petites annonces

Ils sont en place depuis le début du mois.

Une personne par panneau est responsable de ce qui y est affiché : Mme HALDEMANN pour Athenaz, M. GOY pour Avusy et M. JUNGO pour Sézegnin.

Merci au secrétariat pour avoir mis en place ces panneaux.

3.13 Environnement

Dix nouvelles réserves naturelles ont vu le jour sur Genève. Parmi elles, Champ-Coquet.

3.14 Avant-projet Constituante

Certaines formulations font remonter des prérogatives au canton, alors qu'elles appartenaient aux communes.

Des propositions ont été faites par l'ACG pour supprimer certains articles.

3.15 Constructions sauvages

Nous avons enfin réussi à obtenir un rendez-vous le 28 février à 15h.00 à la mairie.

3.16 Places de stationnement

La possibilité de créer des places de stationnement le long de la route du Creux-du-Loup à proximité de l'église est envisagée.

Des esquisses avec plans et devis ont été demandés.

Si les conseillers sont d'accord avec cette idée, le sujet sera renvoyé à la commission travaux : unanimité.

3.17 Carrefour d'Athenaz

Nous n'avons malheureusement toujours pas de nouvelles. Ce qui est sûr, c'est que les « 4 stops » sont interdits au niveau fédéral.

Nous avons encore la possibilité d'écrire à la DGM pour demander un arrêté de circulation en vue du marquage d'un 2^{ème} stop.

La question est de savoir si le Conseil municipal est d'accord d'appuyer la demande ? Oui.

4. Demande de naturalisation

Huis clos.

5. Rapports des commissions

5.1 Commission finances

- a) Panneaux solaires sur le toit de la voirie : sur les trois devis, un a retenu l'attention de la commission, celui de SUNPOWER pour un montant de Fr. 82'000.--, qui propose un rachat des SIG du courant produit pour Fr. 43,7 cts /KWh.

Le revenu annuel net est estimé à Fr. 3'486.-- sur 25 ans.

Cette offre est valable jusqu'au mois de mars.

Les questions qui se posent :

- Le rendement est-il garanti ?
- L'assurance est-elle comprise ?
- Le toit supporte-t-il la charge des panneaux ?

Toutefois, sur la base des chiffres annoncés, et sous réserve des réponses aux questions, les membres de la commission proposent d'accepter le principe.

M. BONAITI demande si les SIG nous obligent d'acheter de l'énergie verte ?

M. ETIENNE : non, c'est un souhait, mais ce n'est pas une obligation.

Mme ROSENBERG : quelle est la surface de ces panneaux ?

M. ETIENNE : cela représente 84 panneaux et nous sommes limités à une production de 20'000 KWh/an.

C'est à l'unanimité que les conseillers acceptent le principe d'équiper le toit de la voirie de panneaux solaires.

Ce dossier sera reporté à la commission travaux pour étudier les problèmes techniques.

M. FLECK relève qu'un label est attaché à la consommation. Y-a-t-il une manière de jouer sur les deux tableaux ?

M. ETIENNE : une labellisation ne nous apporterait rien de plus. Mieux vaut pour nous de pouvoir produire un maximum de courant, plutôt que de dépenser pour une labellisation.

Par contre, M. ETIENNE propose que la commune ait une politique pro active pour mettre en avant ces énergies.

Unanimité.

M. JEMMELY se renseignera auprès de M. SOLER pour savoir comment comptabiliser ce projet comme un investissement. Une proposition sera faite aux conseillers lors de la prochaine séance.

- b) Tableau des priorités : la question qui s'est posée est de savoir quelle est son utilité, car il a peu servi jusqu'à maintenant, mais il peut être intéressant.

La décision de la commission est de le laisser de côté pour le moment.

M. GOY pense qu'il s'agit d'un excellent sujet pour une réunion des commissions. La mise au point de ce tableau demande une implication de toutes les commissions.

M. JEMMELY se demande si une réunion des commissions est nécessaire, car ce tableau est très peu utilisé aussi bien par les commissions que par l'Exécutif.

M. ETIENNE partage cet avis.

M. BUBLOZ : il faut réfléchir à l'objectif de ce tableau pour ne pas travailler pour rien.

M. GOY dit qu'il s'agit de la feuille de route des dossiers pris en charge.

M. JUNGO : dans un premier temps, nous pourrions déjà utiliser la base qui a été faite.

M. BRÜDERLIN trouve que ce tableau donne une bonne vue d'ensemble.

Au vu des remarques des conseillers, M. BUBLOZ propose que chaque commission en discute en interne. Le tableau sera envoyé à tous les conseillers.

c) Quelques réflexions de la commission :

- La commission aimerait un suivi régulier du budget.

M. JEMMELY : ce travail est en cours avec le secrétariat. Une commission finances est prévue lundi 12 mars, avec la présentation d'un suivi du budget et des échanges.

Le budget est un outil indispensable pour gérer une commune et il se renseignera pour savoir s'il est possible de présenter le budget « au jour le jour » aux conseillers.

- Immeubles, forêts, terrains agricoles appartenant à la commune. Ce patrimoine est peut être déficitaire et la commission aimerait pouvoir se pencher sur la gestion de ces biens, si faisable : unanimité.
- Gestion d'une partie des actions de la commune par la création d'une fondation : la commission n'est pas convaincue que ce soit le moment pour l'instant. Cette discussion sera reprise ultérieurement.

5.2 Commission sociale

- Organisation de la soirée à thème du mois de mai pour les jeunes de 11 à 15 ans, en lien avec la bibliothèque/ludothèque, avec un bédéiste comme intervenant, ainsi que la découverte de jeux.
- Préparation de l'interview des jeunes du Cercle pour un article dans le prochain bulletin communal.

5.3 Commission économie

- Panneaux des petites annonces : un pointage sera réalisé dans 3 mois.
- Corrections d'Avusy Pratique : en cours.
- Un article sur le rappel du principe des petites annonces sera rédigé pour le bulletin communal.

5.4 Commission civisme

- Rédaction d'un *modus vivendi* pour soutenir l'Exécutif en cas d'incivilités sur la commune : les membres de la commission ne sont pas très favorables d'avoir quelque chose de rigide et sont partis sur l'idée « qui casse paie ».

Lors de cas extrême, l'avis du Conseil municipal pourrait, pourquoi pas, être demandé.

Le but est aussi de garder une certaine discrétion.

- Un article sur la prévention des cambriolages sera rédigé pour le bulletin communal.
- Est également prévu un article sur la tâche et la description des fonctions du bureau de vote.
- La commission a également pensé à la rédaction d'un article sur la présentation des tâches d'un conseiller municipal, sans y mettre une quelconque étiquette.

5.5 Commission aménagement

- Containers-terriers : un rappel des informations a été fait aux membres de la commission ce qui a entraîné une discussion. MM. GAILLARD et GARDI prépareront un plan du réseau et des propriétaires concernés par l'aménagement de ces containers-terriers.

M. ETIENNE : le coût par tête est de Fr. 25'000,-- et la commission voulait connaître l'économie qui serait réalisable avec une seule levée d'ordure, puisque la commune serait équipée sur l'ensemble de son territoire de containers-terriers.

Dans le cas où ces containers devaient se situer sur des terrains privés, un dédommagement des propriétaires ou autre, est-il prévu ?

- Entretien des chemins : il s'agissait d'une information sur le type de travaux, les devis reçus et la solution choisie, à savoir : décaper, reprofiler pour éviter que l'eau stagne. Le chemin du Vanoeuf et la route des Allues sont concernés. Le revêtement utilisé serait de la matière calcaire, ancienne matière du Salève.
- Chalets de week-end : déjà abordé sous le point communications.
- Sécurité routière : idem. Suite à la discussion, les conseillers, à l'unanimité, demandent que l'Exécutif écrive pour le marquage des « 3 stops », demande qui sera soutenue par le Conseil municipal.
- Chemin piétonnier : entre Athenaz et Sézegnin.

6. Fixation des dates de commissions

| | | | |
|---------|-------------------|--------------------------|-----------------------|
| • Lundi | 06.02.12 à 20h.30 | commission environnement | salle des commissions |
| • Mardi | 21.02.12 à 18h.30 | commission sociale | salle des commissions |
| • Mardi | 28.02.12 à 20h.30 | commission économie | salle des commissions |
| • Mardi | 06.03.12 à 20h.30 | commission travaux | salle des commissions |
| • Lundi | 12.03.12 à 20h.30 | commission finances | salle des commissions |

7. Propositions de motions et de résolutions

Rien à signaler.

8. Questions et divers

8.1 M. BONAITI demande ce qu'il en est de l'engagement de la nouvelle personne pour l'administration ?

M. JEMMELY : nous sommes à bout touchant. Plus de 130 dossiers sont parvenus à la Mairie et cinq personnes ont été retenues.

M. BONAITI aimerait connaître le cahier des charges.

M. JEMMELY ne le connaît pas par cœur, mais c'est selon l'annonce parue dans la presse.

8.2 M. BONAITI : qu'en est-il pour le mobilier de la garderie ?

- M. JEMMELY a tenté de joindre quatre fois la personne concernée. Il a laissé des messages et n'a toujours pas de retour. Cette dame rappellera si besoin, car il y a des limites.
- 8.3 M. JUNGO a constaté que les e-mails des conseillers figurent sur le site Internet de la commune. A ce propos, serait-il possible de remplacer le @ par « at », comme il en avait été question ?
- 8.4 M. GOY demande si un contact a été pris avec Mme VUICHARD afin de voir s'il est possible de lui acheter une sculpture ?
- M. le Maire : Mme VUICHARD n'a pas encore été contactée.
- 8.5 M. GOY qu'en est-il de la Laiterie ?
- M. GARDI : ça avance.
- 8.6 M. GOY rappelle que la Jeunesse organise un vin chaud aux chemin des Traversins (Sézegnin), à la hauteur des « 3 ours » le dimanche 5 février à 17h.00.
- 8.7 Mme HALDEMANN demande si quelque chose a été prévu pour la naissance du bébé de Mme MARECHAL ?
- M. JEMMELY : non, car personne n'a vraiment été au courant de son arrivée.
- Mme CERUTTI propose que quelque chose soit organisé dès le retour de Mme MARECHAL au Conseil municipal.
- 8.8 M. BRÜDERLIN demande si l'antenne de téléphonie mobile implantée à la route de Grenand est opérationnelle ?
- M. JEMMELY n'en a aucune idée.
- 8.9 M. ETIENNE informe que l'Association le Grain de Sable, ainsi que des propriétaires de parcelles (2 à Chancy, 3 à Cartigny et 3 à Avusy) ont déposé deux recours au Tribunal fédéral.
- 8.10 M. MEYER aimerait revenir sur la problématique du bus scolaire et sur les contacts qui avaient déjà été pris avec les TPG qui ne veulent pas entrer en matière. Il faut savoir que la commune de Dardagny bénéficie d'un traitement de faveur. Mme Monique MEYER avait également eu des contacts avec une dame aux TPG. Il faudrait contacter Mme MEYER pour savoir de qui il s'agit.
- M. JEMMELY : nous avons eu de nombreux échanges avec les TPG et la seule réponse que nous avons obtenue de cette institution est que les écoliers peuvent prendre l'abonnement annuel et que nous, commune, pouvons participer à hauteur de Fr. 50,-- par abonnement ! De leur côté, ils ne veulent faire aucun effort.
- En ce qui concerne la commune de Dardagny, c'est elle qui paie sa propre ligne de bus. Cependant, M. le Maire relancera la machine.
- 8.11 M. GARDI demande si le code Wifi peut être transmis aux sociétés ou utilisateurs qui louent la salle communale de Sézegnin ?
- Après quelques explications et hésitations, le code est transmis aux conseillers.
- 8.12 M. BUBLOZ aimerait bien avoir un retour de l'agence postale.
- Mme STADLER : pour la plus grande majorité les gens sont contents que la commune ait pu garder ce service de proximité. Quelques réflexions, voire reproches nous sont faits sur les services que nous n'offrons pas et sur nos horaires, mais en discutant un peu et en offrant du chocolat, ça va tout de suite mieux.
- Il nous reste encore pas mal de choses à digérer, car le domaine postal est vaste et la gestion du travail de l'administration communale se complique un peu, car nous sommes sans arrêt dérangés, surtout qu'au niveau de la Poste, nous servons trois communes.
- Tout ira mieux quand une certaine routine s'installera. Mais dans l'ensemble c'est très positif.
- 8.13 M. BUBLOZ demande s'il est prévu d'installer une photocopieuse dans le bâtiment où siège le Conseil municipal ?
- M. GANGLOFF : oui, dans la salle des commissions, la photocopieuse sera munie d'un code.

- 8.14 M. FLECK : pour le repas organisé en faveur du CARE et suite au Doodle, la date est arrêtée au 24 mars 2012.
- 8.15 M. FLECK rappelle que demain aura lieu le traditionnel essai des sirènes.

La séance est levée à 22h.20

Un conseiller :

Secrétaire :

Le Président du Conseil :